



Bureau communautaire

Procès-verbal des délibérations du jeudi 5 janvier 2017 à 18h

Espace Ariane à Neuves-Maisons

Étaient présent(e)s : Stéphane **BOEGLIN** _ Jean-Marie **BUTIN** _ Jean-Luc **FONTAINE** _ Marie-Louise **KADOK** _ Jean **LOPES** _ Filipe **PINHO** _ Patrick **POTTS** _ Pascal **SCHNEIDER** _ Marie-Laure **SIEGEL** _ Hervé **TILLARD**

Étaient excusé(e)s : Dominique **GOEPFER** _ Daniel **LAGRANGE** _ Etienne **THIL** (procuration à Pascal **SCHNEIDER**) _ Florence **WAZYLEZUCK** _ Thierry **WEYER**

Étaient absent(e)s :

Date de la convocation : 30 décembre 2016
Date d'affichage : 13 janvier 2017
Nombre de conseillers en exercice : 15
Nombre de présents : 10
Nombre de votants : 11
10 (*délibération 2017_6*)
Secrétaire de séance : Stéphane BOEGLIN

Le président ouvre la séance à 18h, fait appel des membres et constate le quorum. Il aborde ensuite les différents points à l'ordre du jour.

1. Approbation du procès-verbal des délibérations de la séance du 14 décembre 2016

2. Désignation d'un secrétaire de séance

3. Délibérations

N°	Domaine	Objet
2017_ 1	Habitat - Logement - Finances	Habitat - attribution des aides – décembre 2016
2017_ 2	Politique de la ville, habitat, logement	Forum citoyen – demande de subvention au titre du contrat territoire solidaire
2017_ 3	Habitat - Logement - Finances	Plateforme de rénovation énergétique – demande de subvention 2017
2017_ 4	Habitat - Logement - Finances	Habitat – demandes de subvention 2017
2017_ 5	Finances	FISAC tranche 3 – Attribution des aides
2017_ 6	Finances	Renouvellement d'une ligne de trésorerie
2017_ 7	Domaine et patrimoine	Moselle rive gauche – Bail pour un terrain nu
2017_ 8	Commande publique	Travaux – Création d'une installation de traitement des pesticides sur le site du réservoir d'eau potable de Viterne – Attribution du marché

1. Approbation du procès-verbal des délibérations de la séance du 14 décembre 2016

Les élus valident à l'unanimité le compte-rendu.

2. Désignation d'un secrétaire de séance

Stéphane BOEGLIN ayant obtenu la majorité des suffrages, a été désigné pour remplir ces fonctions qu'il a acceptées.

3. Délibérations

DÉLIBÉRATION N° 2017_1

Rapporteur :
Patrick POTTS - Vice-président chargé de l'habitat et du logement

Objet :
Habitat - attribution des aides – décembre 2016

Le bureau a reçu délégation pour délibérer sur l'attribution des aides liées à la politique de l'habitat :

- aide rénovation thermique

Le bureau aura à se prononcer sur l'attribution des aides validées par la commission habitat lors sa séance du 19 décembre 2016.

Le bureau communautaire,

après en avoir délibéré,
à l'unanimité,

- **attribue** l'aide conformément à la décision mentionnée dans le tableau ci-joint :

N° dossier	NOM Prénom Adresse Commune	Nature des travaux	Précisions sur les travaux	Entreprise chargée des travaux	Eligible au FART	Gain énergétique estimé (%)	Montant des devis (€ HT)		Date réservation de prime	Montant de la prime proposée (€)
							Montant des devis(€ TTC)	Montant des devis(€ TTC)		
2016 - RT 18	DENIS Philippe et Mireille 20b rue Aristide Briand Neuves-Maisons (54230)	Isolation intérieure	Isolation des murs périphériques par l'extérieur avec 100 mm de sous-croûte minérale + isolation du plafond avec 100 mm de sous-croûte minérale + installation d'un réflecteur de toiture avec isolant mince R=5,5 + installation radiateurs électriques 90° + Chauffage eau + Remplacement d'une fenêtre bois simple vitrage par PVC DV	SARL BRETON JEAN CLAUDE 88 190 GOLBEY SASPERRERA ET FILS/PARTIZOT 54000/54330 NANCY/PAREY	Oui	79,00%	38 716,00 €	2 000,00 €	19/12/2016	2 000,00 €
								45 646,00 €		
2016 - RT 19	FRECHIN Anne 11 rue de la croix Pont-Saint-Vincent (54550)	Isolation de combles perdus	1) Remplacement de l'ancien puits à foin par un puits à drainage. 2) Remplacement de l'ancien isolant de toiture par des membranes PVC double vitrage 4-20-4-31. Réfection de la toiture zinc en bac acier gris zinc isolant ép 40mm sur 18 3m².	NANCY TOTURE 54 425 PULNOY MAXI POSE 54 230 CHAMPIGNELLES	Oui	30,60%	33 059,00 €	2 000,00 €	19/12/2016	2 000,00 €
								36 365,00 €		
2016 - RT 20	PERTUSOT Didier et Brigitte 8 rue du Pressoir Chavigny (54230)		Remplacement de l'ancienne chaudière gaz et le chauffe électrique par une chaudière gaz murale à condensation.	CHAVIGNERGIE 54 230 CHAVIGNY	Oui	33,00%	3 218,00 €	2 000,00 €	19/12/2016	2 000,00 €
								3 395,00 €		
2016 - RT 21	SACCO Iehne 17 rue du docteur Schweitzer Neuves-Maisons (54230)		1) Remplacement des fenêtres bois simple vitrage par des menuiseries PVC double vitrage 4-16 argon-4-2). Remplacement de la chaudière à bois et des radiateurs actuels par une chaudière gaz à condensation avec ballon d'eau chaude	KISSENBERGER 54 850 MESSEIN JAGER Willem 54 850 MESSEIN	Oui	40,00%	12 834,00 €	2 600,00 €	19/12/2016	2 600,00 €
								13 649,00 €		
2016 - RT 22	WEYER Louis et Huguette 14 rue de Feubourg Pierreville (54160)	Isolation de combles perdus	Isolation des combles perdus par soufflage de laine de roche sur 320mm R=7 + remplacement 12 fenêtres et 2 portes	KISSENBERGER 54 850 MESSEIN ISO EXPERT 54 410 LAMBEUVILLE	Oui	33,00%	17 953,00 €	2 000,00 €	19/12/2016	2 000,00 €
								18 940,00 €		
Total									10 600 €	

DÉLIBÉRATION N° 2017_2

Rapporteur :
Filipe PINHO - Président

Objet :
Forum citoyen – demande de subvention au titre du contrat territoire solidaire

Dans le cadre du volet « social et citoyen » du projet de territoire, il est proposé d'organiser un **événement de territoire**, temps de rencontres, de débats, mais aussi d'animations et d'événementiels, à destination des habitants de Moselle et Madon, appelé « forum citoyen ».

Afin de co-construire le programme et le contenu de ce futur forum citoyen, un comité de pilotage mixte a été constitué (élus, techniciens) et se réunit depuis l'automne 2016.

La manifestation a pour objectifs :

- **Fédérer et mobiliser** les habitants et élus autour des actions à dimension « sociale et citoyenne » du projet de territoire.
- **Mettre en lumière certaines actions existantes** sur la communauté de communes, et **réfléchir aux nouvelles actions que nous souhaitons mettre en œuvre** afin de faciliter le « bien vivre ensemble » (enfance, jeunesse, éducation, parentalité, personnes âgées, entraide, solidarité...), en présentant notamment des projets qui se déroulent sur d'autres territoires dont on souhaite s'inspirer.
- **Contribuer à la construction du « projet social communautaire ».**

A l'issue du forum, les propositions d'actions nourries par les échanges entre habitants et élus, seront validées en Conseil Communautaire, pour feuille de route de l'axe « solidaire et citoyen » du projet de territoire Moselle et Madon.

➤ **Date de l'événement** : semaine du 6 au 10 Mars 2017

➤ **Lieu** : sur le territoire (dans les communes) pour les ateliers en semaine, à la Filoche le vendredi soir et le samedi journée.

➤ **Thématiques et sujets à traiter** : **BIEN VIVRE ENSEMBLE.**

- Lundi 6 Mars = atelier 1 "ETRE PARENT"
- Mardi 7 Mars = atelier 2 "ENTRAIDE, SOLIDARITE, LIEN INTERGENERATIONNEL, SANTE"
- Mercredi 8 Mars = atelier 3 "ETRE HUMAIN, VIVRE ENSEMBLE, DIFFERENTS ?"

➤ **Format et préprogramme** :

- ✓ **Des temps de débat sous forme d'ateliers, tous les soirs du lundi au mercredi à 18h**, associés ou pas, à des conférences ou table ronde. Proposés en fin de journée (18h/20h), dans la semaine du lundi au mercredi, ouvert à tous les publics (habitants, élus, associations...). Ils s'achèvent par un « pot de l'amitié ».

Pause le jeudi pour traiter les contenus des ateliers et préparer la restitution.

- ✓ **1 temps festif**, vendredi soir - ouvert à tout public lors du lancement du cycle « les féminines » à la Filoche, suivi (après le pot de lancement de cycle) d' **1 temps de travail « élus/techniciens »** sur la base des restitutions des ateliers de la semaine.
- ✓ **1 temps festif et de conclusion** (ouvert à tous) le samedi journée.

Le format "type" et déroulé de chacune des 3 soirées serait le suivant :

- Animation, lancement des sujets, relance des intervenants, transition des ateliers gestion de la parole et du temps, conclusions, par un animateur du Carrefour des Pays Lorrains (à confirmer).
- Introduction de la soirée par une "table ronde" de 2 ou 3 intervenants (associations, structures, experts, sociologues...) qui présentent leur expérience ou leur vision du sujet de manière dynamique vivante, avec support si besoin (vidéo, diaporama..), pour laisser la place à l'échange.

Intervenants pressentis = les petits débrouillards (modulothèque), CEMEA Bruxelles, Sandra Loddo (consultante enfance) + Thibault Bezzozi (sociologue), "1 toit, 2 générations" ou autre structure du même type pour habitat cogénérationnel.

Sollicitation de l'intervention de Lilian Thuram avec sa fondation de lutte contre le racisme durant la semaine, au collège, en parallèle de l'expo modulothèque des petits débrouillards.

- Echange avec les participants, selon leur nombre, par tablee ou en assemblée, guidé par l'animateur, et ponctué par la Compagnie Crache Texte (théâtre d'impro) qui suivra la soirée (petites pauses-respirations artistiques sur la base des propos des participants).
- Tournage par A.Codazzi durant les 3 soirées d'un clip avec pour objectif de capter une ambiance et des mots clés afin d'alimenter la restitution du vendredi soir avec les élus et de "nourrir" le grand témoin qui arrivera vendredi et n'aura pas participé à l'ensemble des ateliers.

BUDGET PREVISIONNEL :

DEPENSES		RECETTES	
Ø	4 500		
Rencontres conférences + animation débats (interventions + déplacements/hébergements intervenants)		Ø Conseil Départemental 54 Subvention sollicitée	9 250
Ø Ateliers-débats (matériel, alimentation...)	3 000	Ø CCMM	9 250
Ø concerts, spectacles (cachets, déplacements)	5 000		
Ø Communication (maquettage + impressions + vidéo)	3 000		
Ø Coordination du projet	3 000		
TOTAL	18 500 TTC	TOTAL	18 500 TTC

Il est demandé au bureau communautaire d'autoriser le président à solliciter les financements et à engager les dépenses pour l'organisation du forum citoyen.

Le bureau communautaire,

après en avoir délibéré,
à l'unanimité,

- **sollicite** le soutien du conseil départemental à l'organisation du forum citoyen.

Abstention : Patrick POTTS

DÉLIBÉRATION N° 2017_3

Rapporteur :
Patrick POTTS - Vice-président chargé de l'habitat et du logement

Objet :
Plateforme de rénovation énergétique – demande de subvention 2017

Au printemps 2015, la Région Lorraine et l'ADEME ont lancé un appel à manifestation d'intérêt pour créer une plateforme de rénovation énergétique.

L'objectif de ces plateformes est de déclencher et soutenir des démarches proactives d'accompagnement complet des particuliers, de mobilisation des professionnels et de mobiliser des moyens financiers pour faciliter la rénovation énergétique des logements, avec une performance visant le niveau BBC.

Le Pays Terres de Lorraine a été retenu avec une candidature comprenant 2 axes :

- Le soutien aux particuliers avec un parcours sécurisé de l'information à la réalisation des travaux
- La structuration de la filière économique pour constituer une offre de services de qualité et proposer une offre globale de la rénovation énergétique

Pour mener à bien ces projets, la mutualisation est au cœur de la démarche et le Pays a valorisé le travail partenarial mené avec les intercommunalités, l'ADSN, l'EIE et Terres de Lorraine Urbanisme (TDLU).

Aussi, l'axe relatif au soutien aux particuliers est mené par l'une des techniciennes habitat énergie de TDLU dont un mi-temps sera affecté à cette mission. (0.5 ETP en catégorie B soit environ 16 500 € en 2017)

Il vous est proposé de solliciter la subvention relative à l'équivalent d'un mi-temps auprès du conseil régional Grand Est et de l'ADEME au titre la mise en œuvre de la plateforme de rénovation énergétique.

Le bureau communautaire,

après en avoir délibéré,
à l'unanimité,

- **sollicite** toute subvention auprès du conseil régional Grand Est et auprès de l'ADEME, dans le cadre de la plateforme de rénovation énergétique

DÉLIBÉRATION N° 2017_4

Rapporteur :
Patrick POTTS - Vice-président chargé de l'habitat et du logement

Objet :
Habitat – demandes de subvention 2017

La CCMM mène une politique de soutien à la rénovation de l'habitat à travers plusieurs actions :

- L'opération programmée d'amélioration de l'habitat (OPAH) dont les axes suivants font l'objet d'un co-financement complémentaire à celui de l'ANAH par la CCMM :
 - La transformation d'usage
 - La réhabilitation de logements indignes, dégradés ou très dégradés
 - La lutte contre la précarité énergétique (comprenant la participation au titre du programme habiter mieux et le règlement d'aide à la rénovation énergétique communautaire adopté depuis novembre 2015)
- Le suivi animation en régie permettant d'accompagner les particuliers dans les démarches administratives et financières et de leur apporter des conseils techniques dans les travaux à réaliser.

Ces actions s'inscrivent dans les politiques nationales et régionales d'amélioration de l'habitat et peuvent être subventionnées par :

- la Région Grand Est pour les dossiers soutenus par la CCMM au titre de l'OPAH.
Le montant de l'implication financière de la CCMM est estimé à 88 000€ pour 2017 comprenant la participation au titre de la rénovation thermique, des transformations d'usage et de la lutte contre l'habitat indigne, dégradé ou très dégradé conformément à la convention OPAH.
- la Région Grand Est et l'ANAH jusque 70% du coût total du suivi animation estimé à 33 000 € par an.

Le bureau communautaire,

après en avoir délibéré,
à l'unanimité,

- **sollicite** toute subvention auprès du conseil régional Grand Est et auprès de l'ANAH, relative aux projets suivants :

- Suivi animation de l'opération programmée d'amélioration de l'habitat (OPAH)
- Dossiers de rénovation de logements dans le cadre de l'OPAH
- Projets dans le cadre de la campagne d'incitation à la rénovation thermique

DÉLIBÉRATION N° 2017_5

Rapporteur :
Jean-Luc FONTAINE - Vice-président chargé du commerce, de l'artisanat et de l'agriculture

Objet :
FISAC tranche 3 – Attribution des aides

Lors de sa réunion du 7 novembre 2016, le comité de pilotage FISAC a approuvé l'attribution d'aides directes aux entreprises dans le cadre des travaux réalisés par les commerçants/artisans du territoire répartis suivant 2 axes :

- **AXE 1** : Rénovations de vitrine, accessibilité, mise en sécurité,
- **AXE 2** : Aménagements intérieurs, acquisition de matériels professionnels.

Les participations financières des intervenants s'établissent comme suit :

- **AXE 1** : Etat 23,82 % - Région Lorraine 15 % - CCMM 11,18 % des dépenses subventionnables,
- **AXE 2** : Etat 23,82 % - CCMM 26.18 % - La Région, dans le cadre d'autres fonds de subvention, peut intervenir sur la partie acquisition de matériels professionnels. Dans ce cas, le montant du financement de la CCMM sera minoré en proportion.

Comme pratiqué sur les 2 tranches précédentes, la CCMM avance les parts Etat et Région. Compte-tenu des crédits limités restants disponibles suite au premier comité de pilotage du 2 novembre 2015, le comité a retenu les deux principes suivants dans l'octroi des aides directes aux différents commerçants ayant déposés des demandes d'aides :

- Priorité aux commerçants/artisans issus des nouvelles communes de la CCMM n'ayant pu bénéficier à ce jour d'aides FISAC,
- Octroi des subventions jusqu'à épuisement des fonds disponibles.

Ce second comité permettra néanmoins le financement d'environ 200 000 € de travaux présentés pour une enveloppe d'aides distribuées à hauteur de 72 617 €.

Le bureau communautaire est invité à approuver les aides attribuées, étant précisées que celles-ci demeurent prévisionnelles et maximum et soumises à transmission de l'ensemble des justificatifs demandés.

Entreprise	Commune	Projet	Montants réglés IFR		Montants en élévation HT		Aide 1 - Modernisation extérieure de commerce				Aide 2 - Modernisation intérieure de commerce				Aide 3 - Modernisation intérieure de commerce + Acquisition de matériel de production				TOTAL	Rejet
			Axe 1	Axe 2	Total	Axe 1	Axe 2	Total HT	ETAT	CHL	CCMW	TOTAL	ETAT	CHL	CCMW	TOTAL	ETAT	CHL		
EST CARROSSERIE SERVICES	FLAVIGNY SUR MOSELLE	Energie commerciale et dérivés Achat d'équipement de production	4.865,00 €	15.880,42 €	20.745,42 €	4.865,00 €	21.240,04 €	26.105,04 €	1.138,84 €	729,75 €	5.437 €	2.632,39 €	5.039,38 €	5.568,64 €	10.630,02 €	6.218,22 €	729,75 €	6.104,55 €	13.052,52 €	Subvention Région sur axe 2 accordée, déduction de 871,83 € sur financement CCMW
SAS C1+ - POINTS	NEUVES-MAISONS	Equipement, travaux, investissements de productions et aménagements	15.000,00 €	24.031,78 €	39.031,78 €	15.000,00 €	24.031,78 €	39.031,78 €	3.573,00 €	2.230,00 €	1.672,00 €	7.500,00 €	5.724,39 €	4.291,32 €	12.015,89 €	9.297,37 €	2.250,00 €	7.948,52 €	19.515,89 €	
ALLURE SUPREME-IMAGINHAIR	PONT SAINT VINCENT	Energie commerciale et vitrine Relevés d'aménagement intérieur et Outils de production	11.029,08 €	11.829,87 €	22.858,95 €	11.029,08 €	11.829,87 €	22.858,95 €	2.642,13 €	1.663,01 €	1.240,09 €	5.546,04 €	2.817,88 €	2.345,06 €	5.162,74 €	5.460,01 €	1.663,81 €	3.585,15 €	10.708,98 €	Subvention Région sur axe 2 accordée, déduction de 792,00 € sur financement CCMW
MRE EN SCENE D'INTERIEURS	NEUVES-MAISONS	Energie commerciale Relevés d'aménagement intérieurs	1.660,89 €	3.961,03 €	5.621,94 €	1.660,89 €	3.961,03 €	5.621,94 €	396,49 €	249,13 €	188,69 €	836,43 €	943,32 €	1.037,00 €	1.980,33 €	1.339,15 €	249,13 €	1.222,69 €	2.810,97 €	
LE TAJ MAHAL	MESSEN	Energie commerciale et outils de production	2.900,00 €	1.812,36 €	4.712,36 €	2.900,00 €	1.812,36 €	4.712,36 €	995,50 €	375,00 €	279,50 €	1.260,00 €	431,70 €	474,68 €	906,18 €	1.027,20 €	375,00 €	753,98 €	2.156,18 €	
MAISON COUD	MERVILLE	Energie commerciale + vitrine figo	2.425,83 €	0,00 €	2.425,83 €	2.425,83 €	0,00 €	2.425,83 €	577,83 €	363,87 €	271,21 €	1.212,92 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	577,83 €	363,87 €	271,21 €	1.212,92 €	
METALLERIE GODROY	FROLOS	Machine à découper plasma	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	6.544,17 €	6.544,17 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	1.588,89 €	0,00 €	1.713,26 €	1.588,82 €	0,00 €	1.713,26 €	3.272,09 €	3.272,09 €	
PIZZETO	MESSEN	Four à pizza à bois + conduit	0,00 €	0,00 €	0,00 €	2.783,45 €	2.783,45 €	2.783,45 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	663,02 €	0,00 €	728,71 €	663,02 €	0,00 €	728,71 €	1.391,73 €	Précédemment par attribution de points des fonds disponibles	
LETERRIUS	NEUVES-MAISONS	Aménagement du restaurant de la couronne Renovation extérieure de salles et de la porte d'entrée	13.477,53 €	54.544,33 €	68.021,86 €	13.477,53 €	54.544,33 €	68.021,86 €	2.451,53 €	2.021,58 €	1.130,63 €	5.603,72 €	1.469,97 €	2.367,61 €	3.837,39 €	3.921,50 €	2.021,55 €	3.518,24 €	9.461,30 €	
JUSTINE FLOWER	FLAVIGNY SUR MOSELLE	Energie commerciale	0,00 €	0,00 €	0,00 €	3.463,73 €	3.463,73 €	3.463,73 €	625,59 €	57,54 €	397,24 €	1.731,87 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	825,04 €	57,56 €	387,25 €	1.731,87 €	
MAISON DE LA PRESSE	NEUVES-MAISONS	Store + imprimante + elec	4.880,78 €	0,00 €	4.880,78 €	4.880,78 €	0,00 €	4.880,78 €	0,00 €	729,12 €	0,00 €	729,12 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	732,12 €	0,00 €	732,12 €	Précédemment par attribution de points des fonds disponibles
PAITERIE HIBSCH	PULLIGNY	Chambre de pause + drive	0,00 €	0,00 €	0,00 €	13.140,00 €	13.140,00 €	13.140,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	3.129,95 €	3.440,05 €	6.370,00 €	3.129,95 €	0,00 €	3.440,05 €	6.570,00 €	Si subvention Région sur axe 2 accordée, déduction de 2.028,00 € sur financement CCMW
MAISON BROSSET	FLAVIGNY SUR MOSELLE	Renovation façade	55.901,61 €	113.695,83 €	169.597,44 €	59.365,34 €	119.859,97 €	179.225,31 €	12.919,52 €	8.904,80 €	5.735,57 €	24.859,89 €	21.796,61 €	23.768,33 €	45.764,94 €	34.018,13 €	8.904,80 €	29.693,61 €	72.616,54 €	Dossier finalisé en août - fonds disponibles - intervention unique de Région Grand Est

Le bureau communautaire,

après en avoir délibéré,
à l'unanimité,

- **approuve** le versement des aides au titre du fonds d'aide FISAC aux investissements des commerces selon les modalités précisées au titre du tableau ci-dessus.

DÉLIBÉRATION N° 2017_6

Rapporteur :

Pascal SCHNEIDER - Vice-président chargé des finances et de la mutualisation

Objet :

Renouvellement d'une ligne de trésorerie

La CCMM gère des lignes de trésorerie qui permettent de fluidifier son exécution budgétaire compte tenu du décalage entre les encaissements des recettes (notamment les subventions) et les décaissements des dépenses.

Actuellement la CCMM gère 3 lignes de trésorerie pour un total de 3 000 000 €.

L'une de ces lignes, de 1 000 000 euros, arrive à échéance le 18 janvier 2017.
Une proposition est soumise en bureau pour la renouveler.

Le bureau communautaire,

après en avoir délibéré,
à l'unanimité,

- **décide** de renouveler auprès de la Caisse d'Épargne une ligne de trésorerie dans la limite d'un plafond fixé à 1.000.000 € et dont les principales caractéristiques sont les suivantes :

Montant maximum : 1 000 000 € :

- Durée : 1 an
- Index : EONIA Flooré (lorsque l'index est inférieur à zéro, l'index est alors réputé égal à zéro)
- Marge : + 1,4 %
- Base de calcul : Exact/360
- Paiement des intérêts : chaque trimestre civil par débit d'office
- Commission de non utilisation : 0.30% de la différence entre le montant de la ligne de trésorerie et l'encours moyen des tirages effectués au cours de la période de calcul des intérêts (l'encours moyen est égal à la somme des encours journaliers divisée par le nombre de jours)
- Frais de dossier : 0.20% du montant de la ligne de trésorerie soit 2 000 €

- **autorise** le président à signer le contrat et toutes les pièces afférentes.

Hervé TILLARD ne prend pas part au vote

DÉLIBÉRATION N° 2017_7

Rapporteur :

Hervé TILLARD - Vice-président chargé du développement économique

Objet :

Moselle rive gauche – Bail pour un terrain nu

La société COLAS NORD EST a sollicité la communauté de communes Moselle et Madon pour louer une parcelle de 8 000 m², aux fins d'assurer une formation technique (maçonnerie, conduite d'engins...) à ses agents sur la période du 15 janvier 2017 au 15 avril 2017 inclus.

La CCMM a proposé une parcelle sur le parc d'industries Moselle rive gauche à Messein (54850) qui convient à l'entreprise.

Il est proposé d'approuver le bail consenti moyennant un loyer mensuel d'occupation de 1 333 € HT pour 8 000 m² issus de la parcelle AK 243 soit 3 999 euros HT pour la durée du bail.

Le bureau communautaire,

après en avoir délibéré,
à l'unanimité,

- **approuve** le bail conclu avec la société COLAS NORD EST et fixant les conditions de location suivantes à compter du 15 janvier 2017 :

- Site : Parc d'industries Moselle Rive Gauche
- Commune : Messein (54 850)
- Désignation cadastrale : AK 243
- Surface totale de la parcelle : 11 000 m² dont 8 000 m² objet du présent bail
- Loyer : 1 333 € HT/mois

DÉLIBÉRATION N° 2017_8

Rapporteur :

Stéphane BOEGLIN - Vice-président chargé de l'eau et de l'assainissement

Objet :

Travaux – Création d'une installation de traitement des pesticides sur le site du réservoir d'eau potable de Viterne – Attribution du marché

En juin 2016, le bureau a approuvé la consultation en vue de mettre en place un système de traitement par filtration sur charbon actif de l'atrazine et de ses métabolites présents dans l'eau brute de la commune de Viterne pour un montant estimatif du marché de 70 000 euros HT.

Suite à la consultation et à la phase de négociations, l'entreprise Captage neutralisation est déclarée attributaire pour un montant HT de 88 764,65 €. Sur un plan technique, le filtre proposé dispose d'une capacité de 10 m3.

Dans ce cadre, il vous est proposé d'autoriser le président à signer le marché de travaux correspondant.

Le bureau communautaire,

après en avoir délibéré,
à l'unanimité,

- **autorise** le président à signer le marché relatif à la construction d'une unité de traitement des pesticides sur le réservoir d'eau potable de Viterne avec l'entreprise Captage neutralisation pour un montant de 88 764,65 € HT

Le secrétaire,

Stéphane BOEGLIN



Le président,

Filipe PINHO

Délibérations

N°	Domaine	Objet
2017_ 1	Habitat - Logement - Finances	Habitat - attribution des aides – décembre 2016
2017_ 2	Politique de la ville, habitat, logement	Forum citoyen – demande de subvention au titre du contrat territoire solidaire
2017_ 3	Habitat - Logement - Finances	Plateforme de rénovation énergétique – demande de subvention 2017
2017_ 4	Habitat - Logement - Finances	Habitat – demandes de subvention 2017
2017_ 5	Finances	FISAC tranche 3 – Attribution des aides
2017_ 6	Finances	Renouvellement d'une ligne de trésorerie
2017_ 7	Domaine et patrimoine	Moselle rive gauche – Bail pour un terrain nu
2017_ 8	Commande publique	Travaux – Création d'une installation de traitement des pesticides sur le site du réservoir d'eau potable de Viterne – Attribution du marché

Signatures

Stéphane BOEGLIN		Patrick POTTS	
Jean-Marie BUTIN		Pascal SCHNEIDER	
Jean-Luc FONTAINE		Marie-Laure SIEGEL	
Dominique GOEPFER	Excusée	Etienne THIL	Procuration à Pascal SCHNEIDER
Marie-Louise KADOK		Hervé TILLARD	
Daniel LAGRANGE	Excusé	Florence WAZYLEZUCK	Excusée
Jean LOPES		Thierry WEYER	Excusé
Filipe PINHO			

